



**Conseil d'administration – Année scolaire 2021-2022
Procès-verbal de la séance du 28.04.2022**

NOM - PRENOM	QUALITE	Présents	Excusés	Absents
Equipe de direction				
M. STEIB Christophe	Proviseur	X		
M. NOIRJEAN Dominique	Proviseur- adjoint	X		
Mme FIMBEL Catherine	Adjoint-Gestionnaire	X		
Mme BIENAIME Raphaëla	CPE	X		
Mme LASEK Sandrine	DDF	X		
Représentants des collectivités				
Mme LEHRY Christelle	Conseillère Régionale	X		
Mme ULRICH-MALLET Odile	Conseillère Régionale		X	
Mme HUTSCHKA Catherine	Représentante de la CAC		X	
Mme HOOG Nadia	Représentante de la ville de Colmar		X	
Personnalités qualifiées				
M. LAMBERT Philippe	Président du comité départemental de cyclisme			X
Représentants des personnels enseignants				
M. WEBER Marc	Enseignant	X		
Mme RESCH-ROSIN Nadine	Enseignante	X		
M. SIGRIST Arnaud	Enseignant	X		
Mme RUFF Nathalie	Enseignante	X		
M. SCHUBNEL Julien	Enseignant	X		
Mme SEIDACK Angela	Enseignante	X		
M. BASTIEN Thomas	Enseignant	X		
Représentants des personnels ATOSS				
M. CALLULIER Thierry	ATTEE	X		
Mme FERRADJI Soumeya	ATTEE	X		
Mme GOETZ Marion	ATOSS	Suppléée par Mme Hussmann		
Représentants des parents d'élèves				
M. LARUE Olivier	A.P.E.P.A.		X	
Mme COLIN Sylvie	A.P.E.P.A.		X	
Mme FREY Claire	A.P.E.P.A.	X		
Mme BONNEAU Caroline	A.P.E.P.A.	X		
M. KILLE Mathieu	A.P.E.P.A.	X		
Représentants des élèves				
Mme GUTLEBEN Charline	Elève			X
M. KLEIN Samuel	Elève	X		
Mme LIECHT Salomé	Elève		X	
M. FAKIR Rayan	Elève		X	
M. KILLE Vivien	Elève		X	
Personne(s) invitée(s)				
M. PETITGENAY Vincent	Agent Comptable	X		
Mme SKOTARCZAK Muriel	Secrétaire de direction		X	

- Ordre du jour -

Adoption du procès-verbal de la séance 22/02/2022

I - Affaires pédagogiques

- 1) Projet Noria

II - Affaires financières

- 1) Compte financier 2021
- 2) Affectation du résultat de 9 124,99€
- 3) Don de 431,22 € à l'association sportive du lycée Camille Sée
- 4) Echancier et montant des prélèvements bancaires automatiques (T1) année scolaire 2022-2023
- 5) Suspension de fin de cours déclenchant les remises d'ordre
- 6) DBM pour vote – prélèvements sur fonds de roulement de 20 000€
- 7) Affectation d'une subvention
- 8) Sorties d'inventaire

Pour info : - Manifestation des pompiers (14/05/2022)

- Compte rendu des décisions des commissions permanentes du 05/01, 28/02 et 04/04/22

III – Divers

(si points particuliers nous le signaler au moins 48h avant)

Sur convocation individuelle électronique en date du 06.04.2022, le conseil d'administration s'est tenu sous la présidence de M. Christophe Steib, proviseur. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h.

Adoption du procès-verbal de la séance du 22/02/2022 :

En l'absence de remarque, le procès-verbal est adopté.

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction

Pour : 20 Abstention : 0 Contre : 0

I – Affaires pédagogiques

- 1) Projet NORIA : Le projet NORIA (Nouvelle Orientation Post-Bac en Alsace) a pour ambition de soutenir, encourager et faciliter l'orientation de tous les futurs étudiants en partenariat avec les Universités de Strasbourg et de Haute-Alsace. Le dossier de candidature porté par Mmes Scheidecker et Civoniak dans le cadre du transfrontalier (section ABIBAC + SVT) est soumis au vote :

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction

Pour : 20 Abstention : 0 Contre : 0 - **Acte 2021-77**

II - Affaires financières

- 1) **Compte financier 2021 :**

L'exécution budgétaire 2021 présentée par l'agent comptable révèle un compte de résultat excédentaire indiquant une situation financière saine et apurée. Le compte financier 2021 est soumis au vote :

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction

Pour : 20 Abstention : 0 Contre : 0 - **Acte 2021-74**

2) Affectation du résultat de 9 124,99€ :

L'affectation du résultat du compte financier de l'exercice 2021 est soumise au vote :

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction

Pour : 20 Abstention : 0 Contre : 0 - **Acte 2021-71**

3) Don de 431,22 € à l'association sportive du lycée Camille Sée :

Le lycée Camille Sée fait don d'un montant de 431,22€ à l'association sportive du lycée, porteuse de l'organisation financière et matérielle du voyage à Montpellier organisé du 22 au 25 mars dernier, correspondant au financement de la participation de deux accompagnateurs.

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction

Pour : 20 Abstention : 0 Contre : 0 - **Acte 2021-70**

4) Echancier et montant des prélèvements bancaires automatiques (T1) année scolaire 2022-2023

L'échéancier ainsi que le montant des prélèvements bancaires automatiques correspondant au 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2022-2023 est soumis au vote :

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction

Pour : 20 Abstention : 0 Contre : 0 - **Acte 2021-73**

5) Suspension de fin de cours déclenchant les remises d'ordre :

Mme Fimbel présente le tableau récapitulatif des dates d'arrêt des cours. Elle explique le principe général de la remise d'ordre applicable, aux élèves et étudiants demi-pensionnaires au forfait, à partir de la date d'arrêt des cours les concernant. La remise est accordée de plein droit sans que les familles en fassent la demande. Elles devront, cependant, s'acquitter au préalable de la totalité du 3^{ème} trimestre puis seront remboursées pour les élèves quittant l'établissement ou le reliquat conservé sur le compte de l'élève pour ceux restants scolarisés au lycée. Les dates comptant pour les remises d'ordre sont les suivantes :

Elèves de Seconde : vendredi 10 juin 2022 au soir

Elèves de Premières et de Terminales : vendredi 10 juin 2022 au soir (sauf les jours d'examens le cas échéant)

Etudiants des classes de BTS MCO1, BTS MCO2, BTS CG2, BTS SIO2, DCG1, DCG2, DCG3: 20 mai 2022 au soir

Etudiants des classes de BTS CG1 et BTS SIO1 : 25 mai 2022 au soir

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction

Pour : 20 Abstention : 0 Contre : 0 - **Acte 2021-72**

6) DBM pour vote :

Le conseil d'administration valide la décision budgétaire modificative relative au prélèvement de 20 000 €

- 10 000 € pour abonder la ligne SHR HEBERG 0DENR
- 5 000 € pour abonder la ligne ALO ADMLOG 0ENTPROD
- 5 000 € pour abonder la ligne ALO ENTRET 0ENTREPBAT

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction

Pour : 20 Abstention : 0 Contre : 0 - **Acte 2021-78**

7) Affectation d'une subvention :

Dans le cadre de l'échange à Bensheim en tiers lieu, le conseil d'administration valide l'affectation d'une subvention de 1 000€ du rectorat de Strasbourg au titre du GIP FCIP pour l'échange collectif linguistique et culturel.

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction

Pour : 20 Abstention : 0 Contre : 0 - **Acte 2021-76**

8) Sorties d'inventaire :

Le centre de documentation et d'information du lycée procède chaque année au désherbage qui vise à sélectionner des ouvrages devenus inutilisables par les usagers du CDI. Le conseil d'administration autorise la sortie de l'inventaire de matériels, au répertoire et en dotation.

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction

Pour : 20 Abstention : 0 Contre : 0 - **Acte 2021-75**

III – Divers

Pour information :

- Manifestation des pompiers (14/05/2022) : dans le cadre d'une convention tripartite, le lycée proposera au sein du restaurant scolaire un déjeuner pour environ 700 participants dans le cadre de la finale régionale du challenge de la qualité des sapeurs-pompiers co-organisée par le GIRACAL, l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers (UDSP68) et le Service D'Incendie et de Secours (SIS68).
- Compte rendu des décisions des commissions permanentes du 05/01, 28/02 et 04/04/22 : Mme Fimbel rend compte des différentes décisions relatives aux conventions, contrats et budgets voyages qui ont été votés par délégation de la commission permanente.
- Commission Sécurité : une commission sécurité aura lieu au lycée Camille Sée en date du 20 mai 2022.
- Dans le cadre de l'Animation Vie Culturelle et Lycéenne, M. Weber, référent culture, sera chargé de répertorier pour l'année scolaire 2022-2023, toutes les actions à financer par les crédits AVL dédiés.
- Points sur les travaux :
La priorité est donnée à la mise en conformité du local dédié à la section d'excellence Cyclisme pour laquelle une enveloppe de 150 000 € a été budgétisée. Il s'agit véritablement d'une urgence en termes d'hygiène et de sécurité.
La demande d'extension de la toiture de la demi-pension fera l'objet d'une étude de faisabilité à l'automne 2022, la Région recherche une maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux en 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, le proviseur met fin à la séance à 19h50.

Le président du CA,

La secrétaire de séance,
Muriel Skotarczak

Christophe Steib